



Fédération des Services Publics

Mairie de TOULOUSE
Syndicat CGT

18 rue St Rémésy
31000 TOULOUSE

Tél. : 05.61.52.53.96 – Fax : 05.34.31.52.44

Mail : cgtmairiedetoulouse@gmail.com

«UN PLAN D'ECONOMIE CHOC...»

C'est en ces termes que le Maire de Toulouse a présenté début octobre le nouveau plan d'économie budgétaire qui sera soumis au conseil municipal du 8 décembre prochain. Dans la foulée le budget primitif a été présenté (dans ses grandes lignes) au conseil municipal du 12 octobre.

*	2017	2018	Différentiel
Dépenses de fonctionnement	609 millions	578 millions	-31 millions (- 5,36%)
Le personnel dans les dépenses de fonctionnement	366 millions	324 millions	- 42 millions (- 13%)

* Source délibération du conseil municipal du 12/10/17

Les dépenses d'investissement diminuent quant à elles de 3 millions, passant de 168 à 165 millions.

Les effectifs permanents de la ville de Toulouse sont à ce jour (hors contractuels) de 6681 agents 5199 catégorie C, 1013 catégorie B et 469 de catégories A, ramenée aux effectifs une diminution de 13 % entraînerait la suppression 870 postes supplémentaires.

A ce jour nous ne savons pas quelles seront les décisions précises du Maire (nombre de postes supprimés ? diminution du nombre de jours de congé ? augmentation du temps de travail ? privatisation de services ou suppression pure et simple de certains d'entre eux ? le Maire ayant posé publiquement la question «de l'utilité de certains services »).

Aux élections professionnelles, vous avez donné mandat aux organisations syndicales pour vous représenter dans les instances paritaires. C'est donc bien vos revendications que nous faisons remonter aux élus politiques lors de ces instances et c'est bien vous qu'ils méprisent en ne tenant jamais compte de nos propositions. **Pourtant qui mieux que vous sur le terrain peut évaluer les réels besoins des services !?!**

Pour info, il y a des obligations statutaires concernant les instances paritaires, notamment les délais de transmission des dossiers. Or, régulièrement ceux-ci nous sont transmis hors délai avec pour nous l'impossibilité de vous consulter par manque de temps.

Pour la CGT, il paraît paradoxal d'avoir une cellule Orientation des Parcours Professionnels (OPP) avec plus de 800 agents en repositionnement, dont une partie n'ont aucune affectation alors que l'employeur a obligation de fournir un travail, et le fait que des centaines de postes sont laissés vacants dans les services.

La CGT revendique le retour du dispositif tremplin, lequel consiste à affecter en surnombre un agent en repositionnement dans un nouveau service.

Nous constatons également que le Maire intègre dans le budget 2018 « la règle d'or »

inscrite dans le budget de l'état. Règle d'or qui oblige la collectivité à signer un contrat avec le préfet par lequel elle s'engage à limiter ses dépenses. C'est donc là, la fin de la libre administration des communes.

Rappel :

Suite aux élections municipales du printemps 2014, le nouveau maire, Jean-Luc MOUDENC présentait aux organisations syndicales au mois de juin son plan d'austérité pour la collectivité.

Ce plan comprenait le non remplacement d'un fonctionnaire sur trois, le gel des recrutements, l'arrêt du versement du régime indemnitaire aux agents contractuels, et la baisse des budgets de fonctionnement des services de 15 %.

Les priorités affichées étant la sécurité (renforcement des effectifs de police municipale, vidéo surveillance ...), la petite enfance (crèches) et éducation.

Contrairement à ce qui avait été annoncé à l'époque ces mesures d'austérité se sont accentuées pour arriver à ce jour en moyenne **à moins 20 %** de budget de fonctionnement des services avec des conséquences immédiates sur votre qualité de vie au travail et la dégradation du service public rendu.

Les non remplacements des départs en retraite sont passés de 1 sur 3 en 2014 **à 2 sur 3 en 2016.**

LA CGT REVENDIQUE :

- Arrêt des suppressions de postes,
- Arrêt des réorganisations de service qui entraînent la mobilité massive des agents, des conditions de travail détériorées, des fermetures partielles ou totales de service public
- NON aux privatisations !
- Recrutements afin de répondre aux vrais besoins de service public de la population
- Titularisation de l'ensemble des contractuels !

LA COUPE EST PLEINE !

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 8 DECEMBRE !

TOUTES ET TOUS AU RASSEMBLEMENT SQUARE DE GAULLE !

Rendez-vous à partir de 9h

Un préavis de 1h à 24h a été déposé auprès du Maire pour vous permettre d'y participer.



LE SERVICE PUBLIC *territorial*
C'EST UN *bien* PUBLIC